

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Mai 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 9 juin 2023

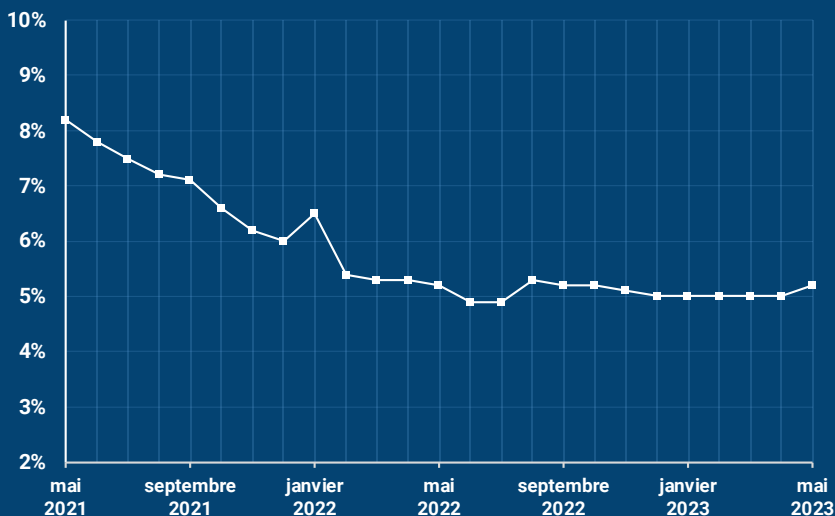
Statistiques nationales

Après s'être maintenu à 5,0 % pendant près de 6 mois, le taux de chômage au Canada a augmenté pour atteindre 5,2 % au mois de mai. Le nombre d'emplois ayant diminué de 17 200, il s'agit de la première hausse du taux de chômage depuis août 2022. Le taux d'activité a également connu une légère baisse de 0,1 point de pourcentage le mois dernier et est maintenant inférieur de 0,2 point de pourcentage à celui de mai 2022. Bien que les baisses soient marginales, ces tendances pourraient laisser entendre que les taux d'intérêt plus élevés commencent à avoir un impact sur l'état du marché du travail.

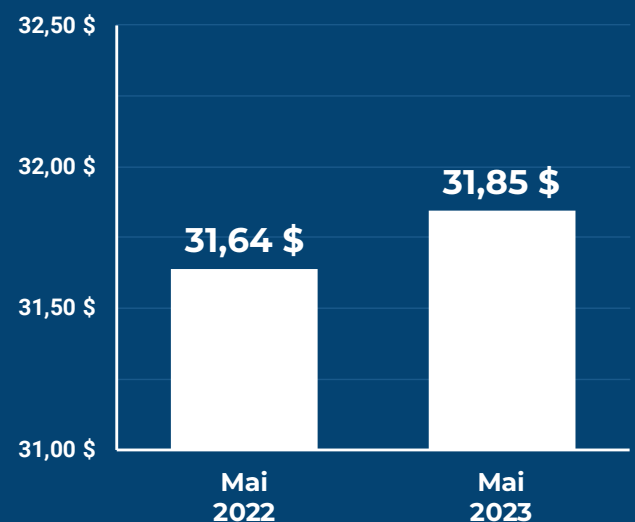
Le salaire horaire moyen a légèrement diminué le mois dernier pour s'établir à 33,25 \$, bien qu'il demeure 5,1 % plus élevé qu'en mai dernier. Rajustés en fonction de l'inflation, les salaires réels sont en hausse de 0,7 % d'une année à l'autre. Parallèlement, le taux de couverture syndicale a augmenté pour atteindre 30,5 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus qu'en mai 2022.

	Moyenne sur 5 ans mai 2017 à mai 2021	Mai 2022	Avril 2023	Mai 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 224 240	19 747 900	20 130 200	20 113 000	365 100 1,8 %	-17 200 -0,1 %
Taux de chômage (%) ²	8,0	5,2	5,0	5,2	0,0	0,2
Taux de participation (%) ³	64,9	65,7	65,6	65,5	-0,2	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,7	30,0	30,3	30,5	0,5	0,2
Salaire horaire moyen ⁵	28,73 \$	31,64 \$	33,38 \$	33,25 \$	5,1 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	31,11 \$	31,64 \$	31,97 \$	31,85 \$	0,7 %	nd

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



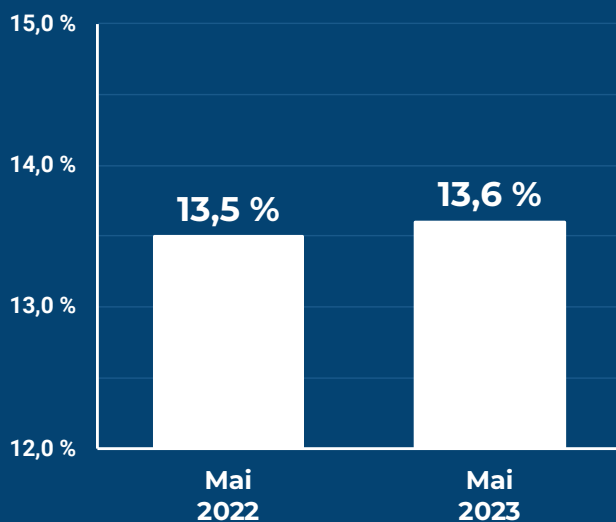
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor donnent un portrait mitigé pour le mois de mai, le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel ayant diminué (-0,8), tout comme le taux de sous-emploi (0,2). Cependant, le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire a suivi une tendance à la hausse (+0,9), de même que le nombre de travailleuses et travailleurs temporaires (+1,5), signe qu'un plus grand nombre d'entre eux doivent accepter des emplois

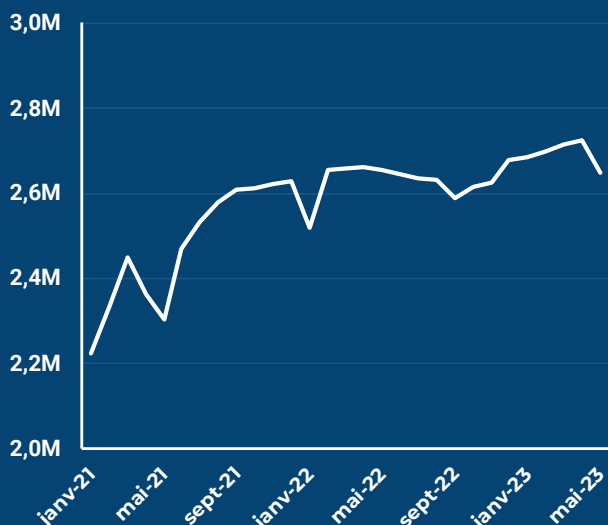
	Mai 2022	Avril 2023	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,8	18,7	17,9	0,1	-0,8
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,7	39,6	40,5	-0,2	0,9
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,9	7,2	7,2	0,3	0,0
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,5	13,8	13,6	0,1	-0,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	5,7	5,7	0,1	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,8	10,8	12,3	-0,5	1,5
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,4	3,2	3,3	-0,1	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,9	6,3	6,5	-0,4	0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	2,4	1,3	2,4	0,0	1,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	18,6	20,1	18,8	0,2	-1,3
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,42 \$	4,87 \$	4,49 \$	1,6 %	-7,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	768,7	677,1	849,2	10,5 %	25,4 %

précaires pour joindre les deux bouts. Le nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation a considérablement augmenté en mai. Ces chiffres ont généralement tendance à augmenter lorsque les étudiants des universités et des collèges commencent leurs vacances d'été, mais reflètent également les pertes d'emplois disproportionnées observées chez les cohortes de jeunes le mois dernier (-77 300), marquant la première baisse depuis octobre 2022 (voir le tableau ci-dessous).

Taux de sous-emploi



Emploi des jeunes



Statistiques régionales

À l'échelle régionale, la majorité des pertes d'emploi ont été observées en Ontario, où l'emploi a diminué de 23 900 (-0,3 %), ainsi que dans la région de l'Atlantique, qui a enregistré une baisse de 8 700 emplois (-0,7 %). L'emploi est resté essentiellement stable au Québec (+ 1 600) et en Colombie Britannique (+1 400), tandis que la région des Prairies a enregistré un gain important de 12 300 emplois (+0,3 %).

Toutefois, bien qu'il s'agisse de la seule région à avoir connu une hausse significative de l'emploi, les salaires horaires dans la région des Prairies ont diminué de 0,8 % sur une base mensuelle et les salaires réels ont baissé de 1,1 % d'une année à l'autre. L'Ontario est la seule autre région à afficher une baisse mensuelle des salaires (-0,6 %), bien que les salaires réels continuent d'augmenter de 0,7 % sur une base annuelle. Les gains salariaux annuels ont été les plus élevés en Colombie-Britannique, où les salaires réels ont augmenté de 2,6 % depuis mai 2022, soit une hausse de 7,1 % en termes nominaux.

En ce qui concerne le taux d'activité, presque toutes les régions se sont maintenues à 0,2 point de pourcentage près par rapport à avril, à l'exception notable de la région de l'Atlantique où le taux d'activité a chuté de 0,7 point de pourcentage en mai.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Mai 2022	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 177 500	1 199 700	22 200 1,9 %	-8 700 -0,7 %
Taux de chômage (%)	7,6	6,9	-0,7	-0,2
Taux de participation (%)	61,2	60,2	-0,9	-0,7
Taux de syndicalisation (%)	32,7	32,4	-0,3	0,0
Salaire horaire moyen	27,52 \$	28,99 \$	5,3 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	27,52 \$	27,77 \$	0,9 %	nd



Québec

	Mai 2022	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 412 600	4 506 600	94 000 2,1 %	1 600 0,0 %
Taux de chômage (%)	4,4	4,0	-0,4	-0,1
Taux de participation (%)	64,6	64,8	0,2	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	39,6	39,4	-0,2	0,2
Salaire horaire moyen	30,62 \$	32,27 \$	5,4 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	30,62 \$	30,91 \$	0,9 %	nd



Ontario

	Mai 2022	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 764 100	7 895 500	131 400 1,7 %	-23 900 -0,3 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,5	0,1	0,6
Taux de participation (%)	65,7	65,6	-0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,0	26,4	0,4	0,1
Salaire horaire moyen	32,60 \$	34,27 \$	5,1 %	-0,6 %
Salaire horaire moyen réel	32,60 \$	32,82 \$	0,7 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Mai 2022	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 640 800	3 730 300	89 500 2,5 %	12 300 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,3	5,3	0,0	-0,2
Taux de participation (%)	69,2	68,6	-0,5	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,8	28,3	1,5	0,1
Salaire horaire moyen	32,01 \$	33,06 \$	3,3 %	-0,8 %
Salaire horaire moyen réel	32,01 \$	31,66 \$	-1,1 %	nd



Colombie-Britannique

	Mai 2022	Mai 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 753 000	2 780 800	27 800 1,0 %	1 400 0,1 %
Taux de chômage (%)	4,3	5,0	0,6	0,0
Taux de participation (%)	65,1	65,0	-0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,7	29,6	0,9	0,4
Salaire horaire moyen	31,97 \$	34,23 \$	7,1 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	31,97 \$	32,78 \$	2,6 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Mai 2022	Mai 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,10 \$	22,92 \$	8,6 %	3,9 %
Foresterie	34,59 \$	32,06 \$	-7,3 %	-12,6 %
Mines, pétrole et gaz	46,60 \$	51,23 \$	9,9 %	5,0 %
Services publics	45,59 \$	46,92 \$	2,9 %	-1,4 %
Construction	33,43 \$	35,11 \$	5,0 %	0,6 %
Fabrication de biens durables	31,29 \$	33,71 \$	7,8 %	3,1 %
Fabrication de biens non durables	29,03 \$	31,68 \$	9,1 %	4,3 %
Commerce de gros	32,68 \$	35,08 \$	7,3 %	2,7 %
Commerce de détail	22,33 \$	23,27 \$	4,2 %	-0,2 %
Transport et entreposage	30,09 \$	32,08 \$	6,6 %	2,1 %
Finances et assurances	40,79 \$	41,68 \$	2,2 %	-2,2 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	33,36 \$	33,63 \$	0,8 %	-3,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	40,77 \$	43,62 \$	7,0 %	2,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,90 \$	26,13 \$	5,0 %	0,5 %
Services éducatifs	37,23 \$	38,36 \$	3,0 %	-1,3 %
Soins de santé et assistance sociale	30,43 \$	31,61 \$	3,9 %	-0,5 %
Information, culture et loisirs	31,28 \$	31,39 \$	0,3 %	-4,0 %
Hébergement et services de restauration	18,22 \$	19,60 \$	7,6 %	2,9 %
Autres services	27,09 \$	28,51 \$	5,3 %	0,8 %
Administration publique	40,38 \$	42,19 \$	4,5 %	0,1 %

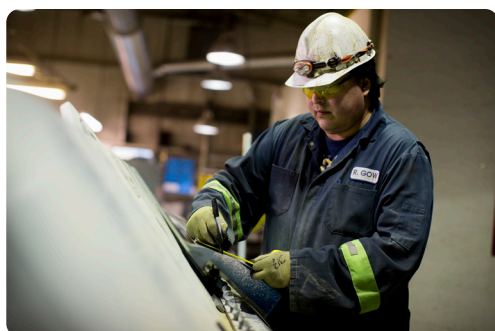
Une comparaison des salaires selon l'industrie montre des gains annuels importants dans les industries productrices de biens comme la fabrication et l'exploitation minière, pétrolière et gazière, où les hausses salariales nominales ont atteint la fourchette de 8 à 9 %. Ailleurs, les hausses salariales demeurent inférieures à l'inflation, surtout dans les industries du secteur public comme les soins de santé, l'aide sociale et les services éducatifs.

Contrairement au mois d'avril, le secteur de la production de biens a largement dépassé le secteur des services en ce qui concerne la croissance de l'emploi en mai, les industries productrices de biens ayant créé 22 800 emplois, alors qu'une perte de 40 100 emplois a été observée dans le secteur des services. La plus forte hausse de l'emploi a été enregistrée dans l'industrie manufacturière (+12 900).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de avril à mai 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		22 800
Agriculture		3 100
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		2 100
Services publics		4 200
Construction		600
Fabrication		12 900
SECTEUR DES SERVICES	-40 100	
Commerce de gros et de détail	-12 900	
Transport et entreposage	-9 700	
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-3 300	
Services professionnels, scientifiques et techniques	-13 400	
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-31 100	
Services d'enseignement		6 200
Soins de santé et assistance sociale	-7 900	
Information, culture et loisirs		9 500
Services d'hébergement et de restauration		10 600
Autres services (sauf les administrations publiques)		11 000
Administrations publiques		600



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org